



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 14 numéro 9

Jour de la rentrée scolaire à La P'tite École

Septembre 2020

Dans ce numéro :



Le lundi 31 août, ce fut le jour de la rentrée scolaire pour nos deux grands de la maternelle 5 ans.

Simon Tardif et Maxim Dagenais étaient au rendez-vous ainsi que mesdames Laurence et Rollande.

Nous étions tous très heureux de se revoir et nous avons bien hâte de

Jouer, apprendre et grandir...



ensemble!



Jour de la rentrée scolaire à La P'tite École	1
Assemblée générale annuelle de la Coop	2
Élections au Conseil d'administration de la Coop	3
La reconnaissance est la mémoire du 	
Guide du citoyen	4
Chronique L'Avertisseur	6
Pétanque	7
Bandes riveraines	
Les Amies d'Édouard	
Des nouvelles de votre Coop	8
Permis divers	9
Coordonnées de la Municipalité	10
Matières résiduelles (Rappel)	

Assemblée générale annuelle de la Coop

Chers membres,

L'année 2019, comme toutes celles depuis le début de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard, fût une année très active à tout point de vue. Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 860 211 \$ comparativement à un budget prévu de 840 000 \$ soit un écart positif de 20 211 \$. Nos prévisions de ventes pour 2020 sont de l'ordre de 890 000 \$.

Depuis son ouverture en mai 2013, le « Magasin général » a généré plus de 4 200 000 \$ de revenus et a payé au-delà de 500 000 \$ en salaire. Il a contribué à la création de plusieurs emplois, soit 1 poste à temps complet et 5 à temps partiel en plus d'un emploi étudiant à chaque été. Il a permis à nos artisans locaux, Les Amies d'Édouard, Les Coffrets de Lorraine, ADELE, d'exhiber et de vendre leurs produits. Basé sur ces données, on peut aisément dire que c'est mission accomplie pour notre coopérative car le magasin contribue largement à l'activité économique de Lac-Édouard.

Rappelons-nous que de nombreux bénévoles et entreprises locales continuent sans cesse de donner du temps pour améliorer notre Coop. Nous apprécions et reconnaissons d'être privilégiés d'avoir tous ces gens qui travaillent passionnément afin de contribuer à notre succès. Comme à chaque année, nous invitons tous ceux et celles qui veulent aider et s'impliquer à nous en faire part. Comme plusieurs entreprises et commerces de la région, nous n'échappons pas à la pénurie de main-d'œuvre et à cet effet, il est primordial d'être à l'affût de toute candidature potentielle.

Un merci très sincère à tous les organismes et toutes les personnes qui nous offrent un soutien indispensable au bon fonctionnement de notre Coop, entre autres le Service de Développement Économique et Forestier, la Municipalité de Lac-Édouard et l'Agglomération de La Tuque.

Finalement je termine ma deuxième année à la présidence et je tiens à remercier tout particulièrement les membres du conseil d'administration pour leur support. Je ne peux également passer sous silence tout le travail accompli par notre gérante et son équipe ainsi que les dizaines et dizaines de personnes bénévoles qui ont contribué au succès de la Coop.



MERCI BEAUCOUP ET BONNE ANNÉE 2020 !

Claude Lavoie

Président du Conseil d'administration



Pour celles et ceux qui n'ont pu assister à l'AGA du dimanche 30 août dernier, veuillez noter que le rapport annuel et les états financiers 2019, sont disponibles pour consultation par les membres au Magasin général.

Élections au Conseil d'administration de la Coop



Lors de la dernière Assemblée Générale Annuelle de la Coop, cinq postes du Conseil d'administration étaient en élection : un poste d'administrateur à titre de membre-soutien et quatre postes à titre de membre-utilisateur.

Messieurs Larry Bernier, Christian Gaudreau et Claude Lavoie ont vu leur mandat renouvelé. Mesdames Nicole Ouellet et Isabelle Matte ainsi que messieurs Pierre Larouche et Éric Tremblay ont été élus au Conseil.

Bravo et merci à toutes celles et à tous ceux qui ont cru et croient à la Coop et n'oubliez pas que vous êtes la « CLÉ » de son succès ! Bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui voudraient se joindre aux 269 personnes déjà membres !



Voici les membres du Conseil d'administration 2020-2021 de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard, accompagnés de la gérante du magasin général.

De gauche à droite : Nicole Ouellet, administratrice, Huguette Cloutier, gérante, Pierre Larouche, vice-président, Larry Bernier, administrateur, Isabelle Matte, secrétaire-trésorière, Éric Tremblay, administrateur, Christian Gaudreau, administrateur et Claude Lavoie, président.

La reconnaissance est la mémoire du

Depuis le mois de mars, plusieurs bénévoles sont venus prêter main forte aux employés du magasin général lors de la réception de la marchandise. Que ce soit pour préparer les paniers d'épicerie, placer les aliments sur les étagères ou dans les réfrigérateurs, voir à classer les produits de la SAQ, aider à désinfecter les aires communes à cause de la COVID-19, etc. , selon leurs disponibilités, ces personnes étaient au rendez-vous le jeudi après-midi..

Un grand merci à vous : Larry Bernier, Marielle Bertrand, Daniel DonPierre, Louise Hudon, Claude Lavoie, Rollande Lecours, Isabelle Matte, Nathalie Martin, Jules Morisset, Lise Rossignol et Édith Verreault.

Huguette Cloutier, gérante

Guide du citoyen



À compter du présent numéro du Tour du Lac, nous publierons des extraits du « Guide du citoyen ». Celui-ci se veut un rappel de renseignements utiles à toute personne qui habite sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard et principalement aux nouveaux arrivants.

Ma Municipalité

C'est avec plaisir que toute la communauté de Lac-Édouard vous accueille dans notre magnifique municipalité. Les citoyennes et citoyens de Lac-Édouard sont des gens chaleureux, serviables et qui font preuve de beaucoup de résilience.



Bref Historique

Le nom du lac Édouard et de la municipalité viendrait du nom d'un chasseur autochtone de Batiscan, Édouard Jeannotte. À l'origine, le lac portait le nom de Atouakoutchioëiau.

- 1885 : Arrivée du premier train à Lac-Édouard
- 1893 : Fondation du « Triton Fish and Game Club »
- 1894 : Naissance du « Lake Edward Fish and Game Club »
- 1902 : Le *Grand Feu* détruit 3 108 km² de forêt
- 1904 : Érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil
- 1909 : Ouverture du Sanatorium de Lac-Édouard
- 1913 : Construction de la première église
- 1930 : Ouverture du magasin général de monsieur J.-A. Côté
- 1943 : Incendie d'une aile du sanatorium
- 1950 : Formation de la Municipalité de Lac-Édouard
- 1956 : Construction de l'école actuelle
- 2003 : Fusion des municipalités de Lac-Édouard, La Tuque, La Bostonnais, La Croche et Parent
- 2006 : Reconstitution de la Municipalité de Lac-Édouard
- 2006 : Publication du premier numéro du Tour du Lac
- 2008 : Réouverture de l'école du village : La P'tite École de Lac-Édouard
- 2014 : Ouverture du Magasin général de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard

Dimensions

La municipalité de Lac-Édouard couvre un territoire de près de 1 000 km² sur lequel on retrouve plus de 300 lacs et environ 500 chalets. Le lac Édouard mesure 26 km de long et a une profondeur maximale d'environ 50 m. La municipalité compte 195 résidents permanents et environ 800 villégiateurs.



Lac-Édouard, au centre du Québec

En voiture :

Alma : 2 h, La Tuque : 45 min, Montréal : 4 h, Québec : 3 h, Shawinigan : 2 h, Trois-Rivières : 2,5 h.

Guide du citoyen

Services offerts

Au village, vous trouverez plusieurs services :

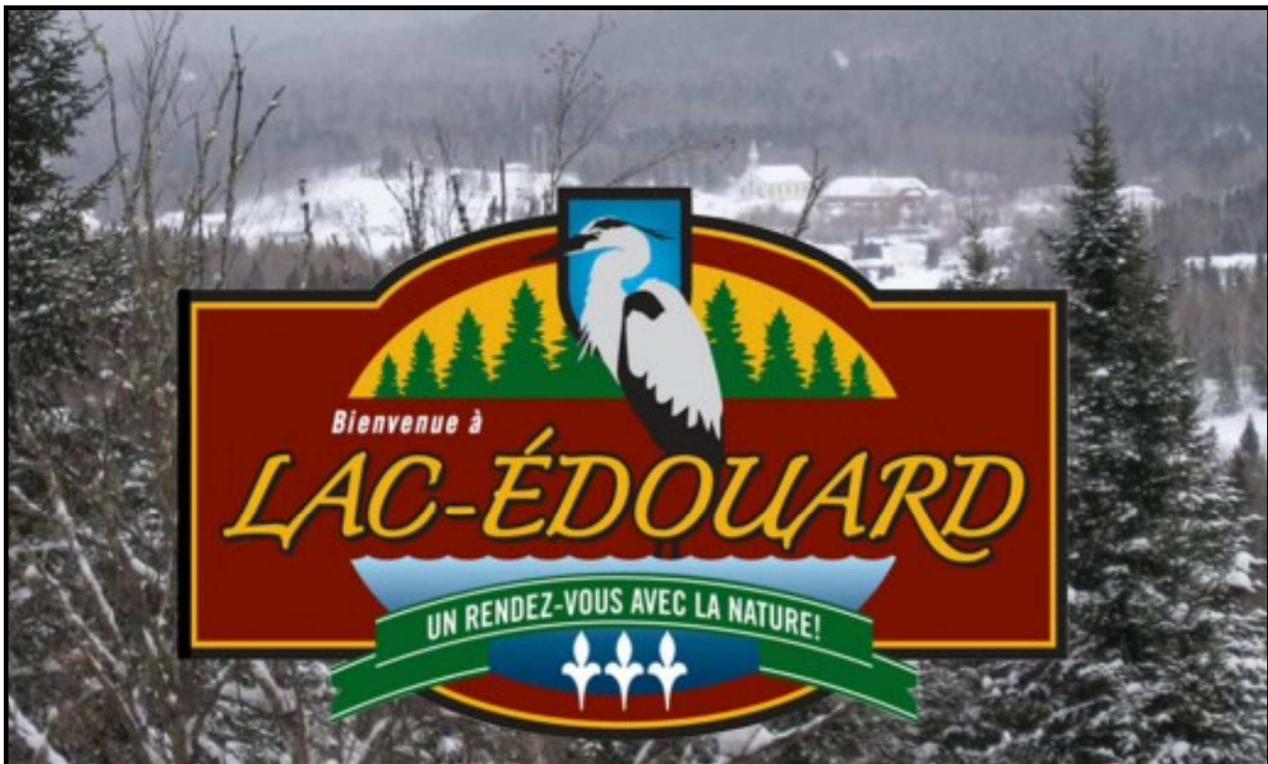
bibliothèque, bureau de poste, Centre communautaire, **magasin général** (épicerie, bière et vin, quincaillerie, propane, essence, information historique, etc.), mairie, école, **restauration** (Domaine Lac-Édouard, Aux Deux Pattes du



(Domaine Lac-Édouard, Gîte d'Édouard et Gîte du Presbytère), **Boutique d'artisanat et de mycologie** (Les Coffrets de Lac), **hébergement** (Domaine Lac-Édouard, Gîte d'Édouard et Gîte du Presbytère).

En périphérie du village, vous trouverez des **campings** (Camping Lac-Édouard, Camping du Domaine, Camping Sanatorium Historique Lac-Édouard) et des **pourvoiries** (Le Goéland, Seigneurie du Triton et Club Oswego) ainsi que deux **entreprises en excavation** (Entreprises Gilles Cloutier Inc. et Excavation Lac-Édouard).

Pour de plus amples renseignements voir : www.lacedouard.ca, onglet Services et Communauté.



Chauffez sans y passer !



Les feux de cheminée sont très souvent dus au manque d'entretien (ramonage) ou à un dégagement non respecté lors de son installation. Les conseils suivants vous aideront à éviter qu'un incendie ne survienne lors d'une période de chauffage.

Utilisation sécuritaire de votre appareil

- ✓ Faites installer l'appareil de chauffage ainsi que la cheminée par un professionnel.
- ✓ Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil. Sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps.
- ✓ Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- ✓ Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement.
- ✓ Faites brûler peu de bûches à la fois.
- ✓ Faites entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée.
- ✓ Évitez d'utiliser les bûches ou additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 % à 90 %.
- ✓ Évitez de mettre les vêtements ou autres matériaux inflammables sur le foyer ou près de celui-ci.

Entreposage des cendres

- ✓ Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé.
- ✓ Conservez-les dehors, loin de tous les matériaux combustibles (plancher de bois, bac de poubelle ou revêtement extérieur combustible), car elles peuvent rester chaudes au moins une semaine et facilement enflammer votre résidence.



Protection des résidents



- ✓ Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone.
- ✓ Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, incluant le sous-sol et vérifiez leur fonctionnement. Attention : Ils ont une durée de vie utile de 10 ans, après cette période, il faut remplacer les appareils.
- ✓ Possédez un extincteur portatif fonctionnel d'une capacité minimale 2A-10B : C.



N'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819-523-9797 pour obtenir des renseignements supplémentaires, bonne saison de chauffage !

Pétanque



Le 26 août dernier nous avons été agréablement surpris de voir un groupe de personnes jouer à la pétanque sur le terrain de la patinoire au Centre communautaire.

Quelle bonne idée ! Nous incitons nos citoyens à imiter monsieur Serge Corneau et ses amis et à rentabiliser cet espace qui n'est habituellement utilisé que quelques semaines durant l'hiver.

Selon ces joueurs, le terrain est parfait pour ce genre d'activité !

Profitez de l'automne pour venir vous amuser.

Bandes riveraines

Nous sommes conscients de l'importance de protéger nos bandes riveraines; il en va de la qualité de l'eau de nos lacs et cours d'eau. En effet, les arbres, les arbustes et les herbes qui s'y trouvent agissent comme un tampon retenant les éléments (phosphore et azote) qui nourrissent les cyanobactéries (algues bleu-vert) et les plantes aquatiques.

On nous pose souvent les questions suivantes :

- Comment puis-je revégétaliser ma bande riveraine ?
- Quelles essences devrais-je planter ?
- Si j'ensemence, que devrais-je semencer ?
- À quelle période de l'année ?

Si vous plantez à l'automne, faites-le avant les gels, soit vers le début ou la mi-octobre suivant les régions.

Un site Internet devrait répondre à presque toutes vos questions : <http://banderiveraine.org>



Bonne chance avec vos plantations ! En ce qui a trait aux autres travaux dans la bande riveraine, communiquez avec l'inspecteur municipal, monsieur Jean-François Lessard au 819-653-2438, avant de faire quoi que ce soit.

Les Amies d'Édouard



Les activités régulières des Amies d'Édouard reprendront **le lundi 14 septembre vers 10 h** à notre local, du Centre communautaire.

Que ce soit pour échanger ou planifier des activités, vous êtes toutes les bienvenues.

Au plaisir de se rencontrer,
Olympe Bordeleau, présidente



De plus, pour les personnes qui s'intéressent au tissage, nos métiers n'attendent que vous.

Majelaine et Marthe Chabot sont toujours prêtes à vous initier à cet agréable passe-temps. Votre œuvre pourrait faire partie de vos prochains cadeaux de Noël !

Des nouvelles de votre Coop

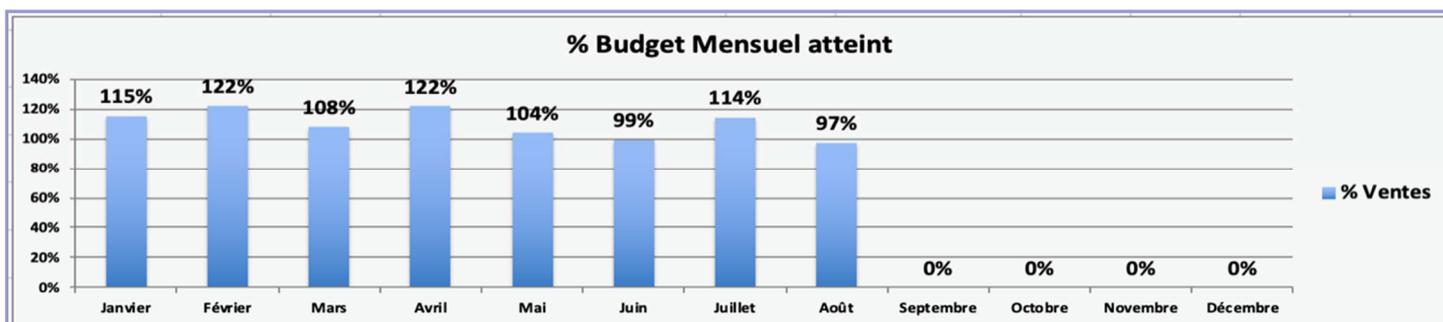
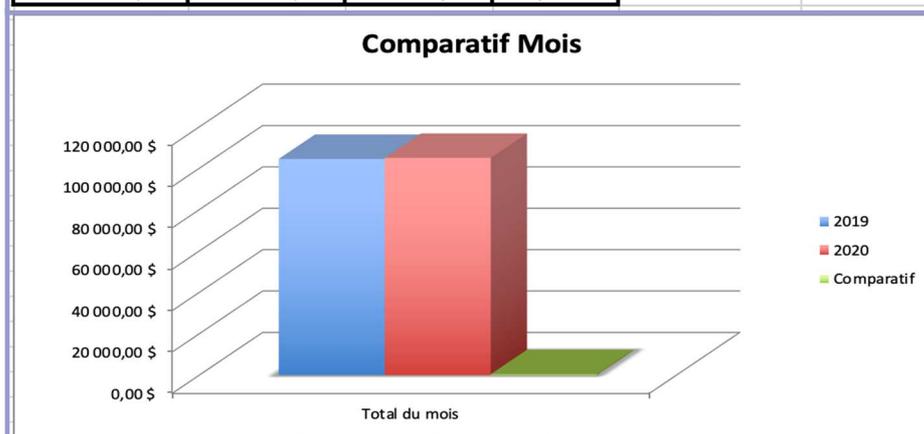
Le cumulatif à ce jour pour 2020 dépasse celui de 2019. En effet, à la fin août, nous en sommes 700 454 \$, comparativement à 620 504 \$ à pareille date l'an passé. On peut donc constater que nous avons progressé et ce, de près de 13 %.

De plus, nos ventes dépassent de 6,5 % celles budgétées en début d'année. Votre magasin général est en très bonne situation financière grâce à votre support mais aussi grâce au travail de nos excellents employés et des nombreux bénévoles.



Un grand Merci
à toutes et à tous !
Huguette Cloutier,
gérante

Comparatif Ventes Nettes COOP				Août	2020
Total du mois					
2019	2020	Comparatif			
104 544,20 \$	105 044,88 \$	500,68 \$	0,48%		



Dû au manque de personnel, la Coop de Solidarité de Lac-Édouard se voit contrainte de réduire ses heures d'ouverture.
Depuis le lundi 17 août, le Magasin général est ouvert de 10 h à 18 h, 7 jrs / 7.

Si vous êtes intéressé(e)s à travailler au Magasin général contactez madame Huguette Cloutier, gérante, au 819-653-2222.

Permis divers



**Demande de permis de construction,
de réfection, de déboisement,
d'aménagement paysager,
pour un quai, pour une fosse septique
ou pour un puits.**

Étapes à suivre afin de faciliter votre demande
de permis de construction ou autres permis

- ▶ Vous devez communiquer directement avec l'inspecteur municipal de la municipalité par téléphone au 819-653-2438 ou par courriel à inspection@lacedouard.ca
- ▶ **Suite à l'envoi de votre demande préliminaire par courriel ou suite à votre appel téléphonique,** l'inspecteur municipal vous fera suivre par courriel, par télécopieur ou par la poste, selon votre choix, la demande de permis de la Municipalité de Lac-Édouard que vous devrez compléter.
- ▶ Avec cette demande complétée, vous devrez retourner un plan d'implantation de vos travaux et un plan détaillé de la construction prévue ou tout autre document pertinent. Cette demande et ces plans devront être retournés par la poste : 195, rue Principale, Lac-Édouard, G0X 3N0 ou par courriel à l'adresse suivante : inspection@lacedouard.ca
- ▶ **Veillez prendre note que lorsque tous les documents nécessaires pour l'obtention de votre permis sont entre les mains de l'inspecteur municipal, ce dernier a trente (30) jours pour vous émettre ou vous refuser un permis.**
- ▶ Le paiement des permis doit s'effectuer par chèque ou encore par paiement bancaire. Vous devez nous aviser lors de votre demande officielle de votre mode de paiement.

Pour toute information supplémentaire en lien avec les demandes de permis ou la réglementation municipale, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal, monsieur Jean-François Lessard.

Merci de votre collaboration



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2138 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2438 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 13 octobre à 19 h

MATIÈRES RÉSIDUELLES (Rappel)

Voici quelques consignes à respecter concernant vos matières résiduelles :



Sacs à ordures :

► Ne pas surcharger vos sacs à ordures pour éviter qu'ils ne se déchirent; advenant une telle situation, **les ordures éparpillées ne seront pas ramassées.**

Boîtes de carton :

► Défaire vos boîtes de carton pour diminuer l'espace occupé dans le camion et les attacher avec une ficelle lorsque vous en avez plusieurs.

Les boîtes non défaites ne seront pas ramassées.

